

L'oeuvre de civilisation opérée en Afrique par des esclaves libérés : (suite voy. p. 250-255)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **12 (1891)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dier la géographie est, sous l'action des traitants, le théâtre de cruautés inouïes ?

Et quand cette œuvre si éminemment chrétienne sera devenue populaire parmi nous, qui pourra lui refuser son obole ? Les enfants eux-mêmes, émus de compassion au récit des indicibles souffrances de leurs petits frères noirs, ne prélèveront-ils pas spontanément, sur l'argent destiné aux friandises, le sou hebdomadaire qui, multiplié par les offrandes de leurs semblables, contribuera au rachat de beaucoup de ces innocentes victimes ?

Mesdames, mettons-nous à l'œuvre. Fondons des associations pour venir en aide à la race noire. Envoyons-lui des missionnaires, des apôtres, des frères, des sœurs ; portons-lui l'Évangile, et, par tous nos efforts réunis, hâtons, autant qu'il est en nous, l'heure de sa libération.

La question est grave et vaut la peine qu'on s'y arrête. Dans cette œuvre sublime de relèvement et de foi, sachons ne pas demeurer à l'arrière-garde, de peur d'entendre le Seigneur nous adresser un reproche pareil à celui qu'il faisait à la sœur de Lazare : « Marthe, Marthe, ton activité s'est déversée sur beaucoup de choses, et néanmoins, en face des égorgements monstrueux, des crimes sans nom qui affligent la Rachel africaine, tu es restée sourde à ses cris.

Adressé aux femmes de cœur, en Suisse, à la veille de la création de la Société anti-esclavagiste, cet appel ne peut, nous semble-t-il, qu'être un puissant encouragement pour le Comité d'initiative fondé à Genève sous les auspices de l'Alliance évangélique. Si les femmes prennent la tête du mouvement, le Comité peut être sûr de trouver, dans les populations de tous nos cantons, une sympathie effective pour ses travaux en faveur des esclaves africains.

L'ŒUVRE DE CIVILISATION OPÉRÉE EN AFRIQUE PAR DES ESCLAVES LIBÉRÉS

(*Suite*, voy. p. 250-255.)

Il semble que l'on aurait dû pouvoir constater, dans les établissements des esclaves libérés à la côte orientale, le même progrès qu'à la côte occidentale. A Zanzibar, le P. Horner commença par recueillir tous les enfants qu'on amenait au marché des esclaves. Bientôt son œuvre se développant beaucoup, il se trouva trop à l'étroit. Ayant pour maxime qu'il faut moraliser le noir par le travail pratiqué chrétiennement, il alla à la côte étudier l'endroit le plus favorable pour la fondation d'un

établissement agricole et se décida pour Bagamoyo. Les chefs ne lui cédèrent du terrain qu'après beaucoup de difficultés, mais l'énergie du missionnaire et de ses collègues sut en triompher ; ils élevèrent des constructions spacieuses, chapelles, magasins, cases, etc., et la plus grande partie des enfants put être transportée de Zanzibar à Bagamoyo. En 1872, un ouragan furieux anéantit, en moins d'une heure, le travail de quatre pénibles années. Malgré la douleur qu'il en ressentit, le P. Horner ne perdit point courage ; ses appels furent entendus, et en peu de temps la mission put se relever de ses ruines. Avant les troubles de l'Afrique orientale, les élèves de Bagamoyo cultivaient des légumes variés, de belles céréales, des caféiers, des cocotiers, toutes sortes d'arbres fruitiers ; quantité de familles et d'orphelins élevés par les missionnaires formaient une petite ville chrétienne, que les noirs appelaient « la ville des blancs. » A Zanzibar, les missionnaires ont des ateliers dans lesquels on peut faire exécuter n'importe quel ouvrage. Le Frère qui les dirige, ayant travaillé dans de grands établissements d'Europe, est habile mécanicien, et feu le sultan Saïd-Bargasch n'entreprenait aucune œuvre sans le consulter. Un navire avait-il subi quelque avarie dans son hélice ou sa chaudière, un Arabe voulait-il installer une sucrerie, le Frère était-là. Cet établissement rendait de grands services dans le pays. Déjà en 1873, sir Bartle Frere, envoyé à Zanzibar comme ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, disait, dans son rapport au gouvernement britannique, que la mission du P. Horner était un modèle à suivre par tous ceux qui voudraient jamais civiliser et christianiser l'Afrique ; et M. Mackay, naguère encore missionnaire dans l'Ou-Ganda, écrivait à la Church Missionary Society (Ch. M. Intellig. and Reporter, janvier 1889, p. 33.), que l'on peut admirer le génie et le succès avec lequel sont élevés par les missionnaires romains les libérés que leur remet le consul général anglais.

En 1873, sir Bartle Frere fut chargé de conclure, le 5 juin, au nom de la Grande-Bretagne, avec le sultan de Zanzibar, un traité par lequel ce prince s'engageait à abolir dans tous ses États la vente des esclaves, et défendait d'en introduire ou d'en exporter ; les navires pris ayant des noirs à bord devaient être confisqués et les auteurs de ce commerce punis suivant les lois. Le Dr Kirk, représentant du gouvernement anglais auprès du sultan de Zanzibar, fut chargé de décider du sort des esclaves saisis à bord des navires arabes, dont une partie devaient être remis à un établissement créé près de Mombas en faveur des libérés, pour être, à la côte orientale d'Afrique, le pendant de celui de Sierra-

Leone à la côte occidentale. Ce fut la Church Missionary Society qui se chargea de le fonder ; le Foreign-Office lui fit espérer des fonds votés par le Parlement en vue de la suppression de la traite.

En octobre 1874, cette Société envoya à Mombas M. Price, qui débarqua en novembre à Rabaï ou Kisouloudini, sur la côte, vis-à-vis de l'île, station du missionnaire Rebmann qui y était attaché depuis trente ans. Peu de temps après arrivèrent de Bombay 51 nègres, esclaves libérés, qui avaient été conduits aux Indes avant que l'on songeât à rien créer pour l'Afrique orientale. Puis, la Société décida d'acheter aux Arabes de vastes terrains, sur lesquels elle espérait voir s'élever une ville analogue à Freetown, et qui porterait le nom de Freretown. Dès lors, et à maintes reprises, des centaines d'esclaves, pris en pleine mer sur les vaisseaux négriers par les navires de S. M. britannique, ont été débarqués à Freretown ensuite d'ordres du Dr Kirk ; d'autres noirs africains y furent encore envoyés de Bombay. La vue du bonheur des familles de travailleurs libres engagea un certain nombre d'esclaves d'Arabes de Mombas à s'enfuir de chez leurs maîtres et à se réfugier sur les établissements des libérés. En 1881, le quart de la population de Freretown était composé d'enfants arrachés aux vaisseaux négriers. Il y en avait aussi 40 à 50 nés dans la colonie de parents mariés par M. Price. Les adultes de cette catégorie étaient au nombre de 220 ; la plupart cultivaient à Maouani, à 5 kilom. de Freretown, des lots de terrains qui leur avaient été alloués pour qu'ils apprissent à se suffire à eux-mêmes ; les femmes travaillaient aux champs avec leurs maris. A l'école, les enfants recevaient, outre l'instruction ordinaire, un commencement d'éducation professionnelle, et chaque année, il en sortait quelques-uns qui apprenaient des travaux manuels ; pour les filles, avait été créée une classe de couture qui leur apprenait les travaux à l'aiguille.

Généralement ces anciens esclaves libérés se conduisaient bien ; instruits et industriels, ils avaient construit eux-mêmes leurs habitations. A Rabaï, de longues rues s'étaient ajoutées aux 30 ou 40 maisons du village primitif ; les esclaves fugitifs qui les avaient bâties s'y étaient attachés et seraient morts pour les défendre plutôt que de retourner chez leurs anciens maîtres. La vue de leur bien-être éveillait chez les esclaves qui passaient par Freretown le désir de devenir libres à leur tour, aussi les propriétaires d'esclaves nourrissaient-ils une haine profonde contre les fondateurs et les directeurs des établissements des libérés. Déjà en 1876, lorsque le sultan de Zanzibar avait proclamé l'aboli-

tion de la traite et libéré ses propres esclaves, une grande fermentation s'était produite à Mombas, où le trafic des esclaves se faisait sur une grande échelle, des menaces avaient été proférées contre Freretown ; le gouverneur de Mombas avait dû y envoyer 40 soldats, qui avaient pris la station sous leur protectorat et arrêté les meneurs. Les propriétaires d'esclaves ne renoncèrent pas à leur haine, ils comprenaient trop bien qu'ils ne pourraient plus faire tout ce qu'ils voudraient comme auparavant, acheter, vendre, maltraiter à leur gré leurs esclaves, que le seul voisinage de travailleurs libres engagerait à les quitter. En novembre 1879, plusieurs fugitifs de Giriama (district voisin) s'étant abrités dans la station de Rabaï, les propriétaires vinrent les réclamer, mais les missionnaires, MM. Streeter et Binns, sachant à quels mauvais traitements les malheureux esclaves seraient exposés s'ils étaient rendus, n'acceptèrent pas ces réclamations ; trop souvent, ils avaient été dans le cas de constater combien peu fondées étaient celles des soi-disant propriétaires, affirmant que tels ou tels esclaves leur appartenaient, alors même qu'ils venaient de partout ailleurs que des lieux habités par les réclamants. M. Binns répondit qu'il ne livrerait pas les fugitifs, que ceux-ci étaient libres de retourner chez leurs maîtres, mais qu'il ne pouvait permettre qu'on les prît de force dans la station où ils s'étaient réfugiés. Alors les propriétaires demandèrent de l'argent, et M. Binns leur déclara qu'il ne pouvait leur en donner, n'ayant ni mission ni fortune pour racheter des esclaves. Le gouverneur dut prendre la station sous sa protection.

Au mois de juin 1880, un grand nombre d'esclaves sortirent de Mombas, se rendirent à quelque distance des terrains cultivés, y passèrent trois jours à se consulter, à festoyer et à tirer des coups de fusil. Craignant ce formidable rassemblement, les maîtres ne savaient que faire ; il semblait que ce fût le début d'une insurrection générale parmi les esclaves les plus intelligents ; dans tous les cas, c'était une protestation contre la tyrannie de leurs maîtres. Les propriétaires désiraient voir disparaître les établissements des libérés. Au mois de juillet, de grands armements se firent pour attaquer les stations. Des négociations eurent lieu entre les propriétaires d'esclaves, le gouverneur de Mombas et les missionnaires, mais elles n'aboutirent pas. Rabaï et Freretown furent mis en état de défense. Après le Ramadan, 2000 hommes sortirent de Mombas pour aller attaquer Jongvou, autre station de libérés, mais ils trouvèrent une forte palissade et des gens résolus à mourir pour leurs familles et leurs foyers, et ils comprirent l'inutilité d'une attaque. Le Dr Kirk,

consul général de S. M. britannique à Zanzibar, se rendit à Mombas, accompagné du juge consulaire qui tint la cour ; il assigna devant lui MM. Streeter et Binns, pour qu'ils eussent à répondre aux plaintes portées contre eux par les Arabes ; il reconnut qu'aux termes de la législation les missionnaires devaient rendre les esclaves fugitifs de Mombas, et déclara que les Arabes avaient le droit de les reprendre, même quand ils s'étaient réfugiés dans les chambres des missionnaires. Les fugitifs furent donc renvoyés ; ils s'enfuirent dans la campagne, où ils furent traqués comme des bêtes fauves par 500 ou 600 Souahélis armés. Quoique Freretown n'eût été fondé qu'avec l'approbation du gouvernement anglais, que les esclaves libérés eussent été remis aux établissements susmentionnés d'après l'ordre du consul général anglais, le Dr Kirk n'en blâma pas moins les missionnaires d'être allés, dans leur pitié pour les esclaves fugitifs, plus loin que ne le leur permettaient les lois du pays ou le traité avec la Grande-Bretagne. Que devaient éprouver ceux que l'Angleterre avait chargés de créer des établissements en faveur des libérés ; auxquels le représentant du gouvernement de S. M. britannique avait fait remettre, par centaines, des libérés, hommes, femmes, enfants ; qui les avaient reçus, élevés, formés à une vie normale, et que ce même personnage blâmait de la pitié témoignée aux fugitifs ? Qu'aurait dit l'Angleterre si, vingt ans auparavant, lorsque se discutait la question des esclaves fugitifs aux États-Unis, un esclavagiste du Sud eût demandé que l'on blâmât les hommes du Nord qui recevaient des victimes de la traite, comme son agent à Zanzibar blâmait MM. Streeter et Binns ? Et qu'on ne dise pas que les propriétaires d'esclaves aux États-Unis étaient plus durs que ne le sont les Arabes pour les leurs ! Sans parler de cette chasse, par des Souahélis armés, aux fugitifs renvoyés des établissements de Freretown et de Rabaï, les missionnaires ont eu des exemples d'esclaves rendus à leurs maîtres qui leur ont fait brûler à petit feu les orteils pour les empêcher de s'enfuir à l'avenir, de femmes mortes des coups dont elles furent frappées après avoir été restituées à leurs propriétaires ; d'autres se jetant aux genoux du gouverneur de Mombas et le suppliant de les acheter ou de les tuer plutôt que de les forcer de retourner chez leurs maîtres !

Le gouvernement britannique imposa au Comité de la Church Missionary Society, l'obligation de donner comme direction à ses agents de ne plus recevoir de fugitifs ; d'amener par la persuasion les propriétaires d'esclaves à reconnaître les droits de l'humanité (!) ; de demander au gouverneur de Mombas de publier que les établissements de Freretown

et de Rabaï se trouvant dans les États du sultan de Zanzibar, aucun esclave qui s'y réfugierait n'y serait gardé, que l'esclave fugitif serait invité à retourner chez son maître, ou que le gouverneur serait informé de son arrivée à la station ! Il en résultait que les esclaves libérés par les croiseurs britanniques et remis aux établissements de Freretown et de Rabaï avaient plus de droit à la liberté que ceux qui, ajoutant foi au traité conclu avec la Grande-Bretagne, croyaient que dans tous les États du sultan de Zanzibar, nul n'avait, depuis 1873, le droit de les importer ni de les vendre, et qui se prévalaient de ce traité pour recouvrer la liberté dont ils voyaient jouir ceux que les croiseurs britanniques avaient enlevés aux négriers. Il est facile de comprendre que ce régime, comme le disait naguère M. Price à l'une des assemblées générales de la Church Missionary Society, démoralisât non seulement ceux qui se livraient à ce trafic, mais encore ceux qui, comme philanthropes ou missionnaires, voulant travailler à l'éducation des libérés, se voyaient imposer des conditions que réprouvent également le cœur et la conscience.

(La fin au prochain numéro.)

BIBLIOGRAPHIE ¹

Gustave Guillaumet. TABLEAUX ALGÉRIENS. Paris (E. Plon, Nourrit et C^{ie}), 1891, in-18°, 274 p., fr. 4. — Comme Fromentin, Guillaumet était à la fois peintre et écrivain, et qui plus est, maître dans les deux genres. N'eût-il eu que sa plume, cette plume colorée et vivante en même temps que sobre et précise, cela aurait suffi pour sauver son nom de l'oubli. Le peintre de la *Rue de Laghouat* et de l'*Habitation saharienne* a mis dans sa prose le même art, les mêmes tons chauds et séduisants, et surtout la même sincérité que dans ses toiles. C'est qu'il connaissait l'Algérie, non pas seulement l'Algérie colonisée et européenne qu'il ne goûtait guère, mais l'Algérie kabyle, arabe, indigène en un mot. Il l'avait étudiée de près et sous tous ses aspects, en campagne, dans le désert, au milieu des tribus, sous la tente des nomades et en écoutant les prédications des marabouts, ou même, une fois, au milieu d'une famine. Il goûtait une joie d'artiste, dit un critique, « à contempler les murs blancs découpant leur silhouette sur des bleus profonds, le fouillis pittoresque des bazars, les pâles bois d'olivier qui font instinctive-

¹ On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans l'*Afrique explorée et civilisée*.